

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Reçu en Préfecture le : 10/11/2021

ID Télétransmission : 033-213300635-20211109-120233-DE-1-1

**Séance du mardi 9 novembre
2021**

Date de mise en ligne :

D-2021/382

certifié exact,

Aujourd'hui 9 novembre 2021, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h49 à 17h03

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h35, Madame Sandrine JACOTOT présente à partir de 14h55, Madame Catherine FABRE présente à partir de 15h45, Madame Harmonie LECERF présente jusqu'à 15h40, Monsieur Jean-Baptiste THONY présent jusqu'à 17h00, Monsieur Olivier ESCOTS présent jusqu'à 17h23, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17h42.

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM,

Transformations et ouvertures de postes. Mise à jour du tableau des effectifs. Décision. Autorisation.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le tableau des effectifs évolue tout au long de l'année tant en fonction des différents projets menés que des évolutions des besoins de la collectivité.

Afin d'optimiser le fonctionnement des services municipaux, il apparaît nécessaire de procéder à une adaptation de certains effectifs.

DIRECTION GENERALE EDUCATION SPORTS ET SOCIETE

➤ **Direction des sports**

Service vie sportive

- Transformation d'un poste de régulateur (catégorie C – Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux) en chargé de mission événementiel (catégorie B – Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux / éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)
- Transformation d'un poste de régulateur (catégorie C – Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux) en chargé de mission développement sportif (catégorie B – Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux / éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)
- Transfert d'un poste de Responsable de centre (catégorie A – Cadre d'emplois des attachés territoriaux / conseillers territoriaux des activités physiques et sportives) du centre événementiel et accompagnement vers le service sports aquatiques et nautiques – Piscine Galin

Ces postes sont présentés dans un rapport annexe.

Service équipements sportifs

- La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la fonction publique permet le recrutement d'agents non titulaires sur des emplois des catégories B et C lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifient.

Ainsi, afin de permettre d'assurer la continuité du fonctionnement des services au public et de satisfaire certains besoins permanents des services municipaux, il apparaît nécessaire de permettre le recrutement d'agents contractuels sur des métiers en tension.

Compte-tenu de la spécificité de ces missions, le poste de responsable atelier mécanique (PER02666 - Catégorie B – cadre d'emplois des Techniciens territoriaux) pourra être pourvu par un agent contractuel (art.3-3-2° loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

- La mise en exploitation du nouveau gymnase Bassins à flot démarrera en janvier 2022. Cet équipement comprend une grande salle multisports avec 300 places assises en gradin, ainsi qu'un dojo de 400 m². Cet équipement accueillera des établissements scolaires et des clubs sportifs toute l'année 7j/7, de 8h à 23h (sauf weekend 21h) et certains jours fériés. Cet établissement recevant du public (ERP) est d'accès autonome et ne nécessite pas la présence d'un représentant de la Mairie en permanence, grâce à un système de contrôle d'accès et dans le cadre réglementaire de la délégation du service de secours-incendie (SSI). Afin d'assurer les tâches d'entretien et d'hygiène nécessaires tout comme les missions de contrôle de sécurité (sécurité-incendie,

sécurité des matériels sportifs et de l'équipement), deux créations de postes d'**Agents d'exploitation des équipements sportifs** (Catégorie C – Cadre d'emplois des Adjoints techniques Territoriaux) sont demandées pour mener à bien cette mission.

➤ **Direction de l'éducation/ DGAC**

Création de 21 postes d'agent d'entretien à 17h30 (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) mutualisés avec la DGAC, répartis au sein des établissements suivants :

- Conservatoire: 11 postes
- CAPC: 6 postes
- MADD: 4 postes
- 1 poste mutualisé avec la direction enfance et vie associative à 17h30

Soit 22 postes à 17h30 au total à créer ou 11 postes à temps complet.

Ces postes sont présentés dans un rapport annexe.

➤ **Direction générale des affaires culturelles**

Création d'un poste de chargé.e de mission forum de la culture/participation (catégorie A cadre d'emplois des attachés territoriaux et attachés de conservation du patrimoine et des bibliothèques)

Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Ce poste vous est présenté dans un rapport annexe.

➤ **Direction générale adjointe programmation culturelle, action artistique et patrimoine et direction générale adjointe ressources, développement et partenariats**

- Suppression du poste d'adjoint au directeur général (catégorie A+ - Administrateur territorial)
- Création d'un poste de responsable de service (Catégorie A – Attaché de conservation du patrimoine/Attaché territorial)
- Création d'un poste d'assistant de conduite de projet (Catégorie C – Adjoint administratif)

Ces postes sont présentés dans un rapport annexe.

➤ **Direction du Conservatoire**

Centre documentation

Le centre documentation est actuellement composé :

- d'un poste de responsable (catégorie A) ;
- d'un poste d'assistant de bibliothèque (catégorie B) ;
- deux postes d'agents de bibliothèque (catégorie C).

La vacance actuelle du poste de responsable de centre (Attaché de conservation du patrimoine, Cat A) a conduit à réétudier la fiche de poste et le cadre d'emplois cible du poste. Il s'avère que les niveaux de responsabilité et de technicité attendus sur ce poste correspondent d'avantage au cadre d'emplois d'assistant de conservation du patrimoine (Catégorie B).

Il est donc demandé la transformation du cadre d'emplois cible du poste d'attaché de conservation du patrimoine (Catégorie A) en assistant de conservation du patrimoine (Catégorie B).

Services Musique et Arts de la scène

Il est demandé la création de deux postes à temps non complet :

un poste de professeur.e de cours en anglais de théâtre (catégorie A - cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique) à 1h30 ;

un poste de professeur de cours de guitare électrique (catégorie B – cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique) à 6h30 pour le département jazz/musiques actuelles.

Ces deux créations permettront de compenser la perte d'heures assurées jusqu'alors par des enseignants en cumul d'emploi.

CAPC et Musée des Beaux-Arts

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la fonction publique permet le recrutement d'agents non titulaires sur des emplois des catégories B et C lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifient.

Ainsi, afin de permettre d'assurer la continuité du fonctionnement des services au public et de satisfaire certains besoins permanents des services municipaux, il apparaît nécessaire de permettre le recrutement d'agents contractuels sur des métiers en tension.

Ainsi, compte-tenu de la spécificité de leurs missions, les postes de :

- Coordinateur.trice d'exposition-commissaire associé.e des résidences CAPC (PER12777) (Catégorie B – cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques) ;
- Responsable de centre médiation et développement des publics (PER04811) (Catégorie B – cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques) ;
- Technicien.ne de restauration au Musée des Beaux-Arts (PER11099) (Catégorie B – cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques)

pourront être pourvus par un agent contractuel (art. 3-3-2° loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée)

DIRECTION GENERALE SOLIDARITES ET CITOYENNETE

Direction de l'accueil et de la citoyenneté – service des cimetières

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la fonction publique permet le recrutement d'agents non titulaires sur des emplois des catégories B et C lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifient.

Ainsi, afin de permettre d'assurer la continuité du fonctionnement des services au public et de satisfaire certains besoins permanents des services municipaux, il apparaît nécessaire de permettre le recrutement d'agents contractuels sur des métiers en tension.

Compte-tenu de la spécificité de ces missions, le poste de responsable de l'équipe conservation (PER04325 - Catégorie C – cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux) pourra être pourvu par un agent contractuel (art.3-3-2° loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE
ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 novembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET

	Situation actuelle					Situation future poste					
Action	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emplois	Catégorie	Libellé poste2	Direction générale2	Direction 2	Cadre d'emplois2	Catégorie2	Commentaires
Recours au recrutement de contractuels de catégorie B sur le motif 3-3-2° sous réserve que le recrutement d'un agent fonctionnaire n'ait pu aboutir	Responsable de centre médiation et développement des publics	DGAC	CAPC	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Responsable de centre médiation et développement des publics	DGAC	CAPC	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	
Création de poste						Chargé.e de mission forum de la culture/participation	DGAC	DGAC	Attachés territoriaux/Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Suppression/ Création	Adjoint au directeur général	DGAC	Direction générale adjointe programmation culturelle, action artistique et patrimoine	Administrateurs territoriaux	A+	Responsable de service	DGAC	Direction de la création artistique et proximité	Attachés territoriaux/Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	A	
Suppression/ Création						Assistant de conduite de projet	DGAC	Direction de la création artistique et proximité	Adjoint administratifs territoriaux	C	
Suppression/ Création	Responsable de centre	DGAC	Direction du Conservatoire	Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	A	Responsable de centre	DGAC	Direction du Conservatoire	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	
Recours au recrutement de contractuels de catégorie C sur le motif 3-3-2° sous réserve que le recrutement d'un agent fonctionnaire n'ait pu aboutir	Responsable d'équipe conservation	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Agents de maîtrise territoriaux	C	Responsable d'équipe conservation	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Agents de maîtrise territoriaux	C	
Recours au recrutement de contractuels de catégorie B sur le motif 3-3-2° sous réserve que le recrutement d'un agent fonctionnaire n'ait pu aboutir	Coordinateur d'exposition-commissaire associé des résidences	DGAC	CAPC	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Coordinateur d'exposition-commissaire associé des résidences	DGAC	CAPC	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	
Recours au recrutement de contractuels de catégorie B sur le motif 3-3-2° sous réserve que le recrutement d'un agent fonctionnaire n'ait pu aboutir	Technicien de restauration	DGAC	Musée des Beaux-Arts	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Technicien de restauration	DGAC	Musée des Beaux-Arts	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	
Création d'un poste à temps non complet (1h30)						Professeur de cours en anglais de théâtre	DGAC	Direction du Conservatoire	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	
Création d'un poste à temps non complet (6h30)						Professeur de cours de guitare électrique	DGAC	Direction du Conservatoire	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	
Suppression/ Création	Régulateur	DGESS	Direction des sports	Adjoints territoriaux d'animation	C	Chargé de mission événementiel	DGESS	Direction des sports	Rédacteurs territoriaux / Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	B	
Suppression/ Création	Régulateur	DGESS	Direction des sports	Adjoints territoriaux d'animation	C	Chargé de mission développement sportif	DGESS	Direction des sports	Rédacteurs territoriaux / Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	B	

Action	Situation actuelle					Situation future poste					Commentaires
	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emplois	Catégorie	Libellé poste2	Direction générale2	Direction 2	Cadre d'emplois2	Catégorie2	
Création de poste						2 postes d'Agent d'exploitation des équipements sportifs	DGESS	Direction des sports	Adjoint techniques territoriaux	C	
Recours au recrutement de contractuels de catégorie B sur le motif 3-3-2° sous réserve que le recrutement d'un agent fonctionnaire n'ait pu aboutir	Responsable atelier mécanique	DGESS	Direction des sports	Techniciens Territoriaux	B	Responsable atelier mécanique	DGESS	Direction des sports	Techniciens territoriaux	B	
Création de 22 postes à temps non complet (17h30)						Agent d'entretien (17h30)	DGESS	Direction de l'éducation	Adjointes techniques territoriaux	C	mutualisés avec la DGAC, répartis au sein des établissements suivants : Conservatoire (11 postes) / CAPC (6 postes) / MADD (4postes) et un poste mutualisé avec la direction de la vie associative